

Bulletin de l'Association
des
Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Secondaire Public

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

- I. Statuts de l'Association.
- II. Etat de l'Association.
- III. Résultats obtenus par l'Association.
- IV. Réunion du Comité.
- V. Communications.
- VI. Nominations et Mutations.

DEUXIÈME PARTIE

- I. La Commission internationale de l'Enseignement mathématique.
 - II. Emploi du cinématographe dans l'Enseignement des Sciences mathématiques.
-

Bulletin de l'Association
des
Professeurs de Mathématiques
de l'Enseignement Secondaire public

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

- I. Statuts de l'Association.
- II. Etat de l'Association.
- III. Résultats obtenus par l'Association.
- IV. Réunion du Comité.
- V. Communications.
- VI. Nominations et Mutations.

DEUXIÈME PARTIE

- I. La Commission internationale de l'Enseignement mathématique.
- II. Emploi du cinématographe dans l'Enseignement des Sciences mathématiques.

PREMIÈRE PARTIE

I. Statuts de l'Association

ARTICLE PREMIER. — Il est formé une *Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Secondaire Public*. Elle est ouverte à tous les professeurs en fonction, en congé ou retraités. Le Comité Central de l'Association peut nommer des membres honoraires. L'Association est déclarée conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901. Le siège social est au Musée Pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, Paris (V^e).

ART. 2. — L'Association a pour but l'étude des questions intéressant l'enseignement des mathématiques et la défense des intérêts professionnels de ses membres.

ART. 3. — Elle institue ou encourage des réunions, des discussions, des enquêtes sur l'enseignement des mathématiques en France et à l'Etranger. Elle publie un *Bulletin* qui paraît au moins trois fois par an, et emploie en général, tous les moyens d'action qui lui paraissent efficaces. Elle communique, s'il y a lieu, les conclusions et les vœux adoptés par elle à l'Administration universitaire et aux Fédérations ou Associations professionnelles de membres de l'Enseignement.

ART. 4. — La cotisation annuelle est fixée à deux francs, à verser lors de l'inscription, puis en octobre des années scolaires suivantes. Le non-versement de cette cotisation après deux rappels est considéré comme une démission.

ART. 5. — L'Association est administrée par un Comité Central et un Bureau.

ART. 6. — Dans chaque Académie, les membres forment une section qui s'organise à son gré, à condition d'observer les statuts généraux de l'Association. Cette section choisit chaque année un ou plusieurs correspondants chargés d'assurer les relations avec le Comité Central et le Bureau.

ART. 7. — L'Association se réunit en Assemblée générale ordinaire au moins une fois par an, aux vacances de Pâques. Cette Assemblée est formée des membres présents de l'Association et de leurs délégués. Tout délégué doit être membre de l'Association, et ne peut disposer d'un nombre de voix supérieur au dixième du nombre des membres de l'Association.

Le Bureau est tenu de convoquer une Assemblée générale extraordinaire si sa convocation est demandée par la moitié au moins des membres de l'Association.

ART. 8. — L'ordre du jour de l'Assemblée générale est établi par le Comité Central ; il est porté à la connaissance des membres de l'Association un mois au moins avant la date de l'Assemblée, sauf addition de questions urgentes. Toute question proposée par un dixième au moins des membres de l'Association sera inscrite d'office à l'ordre du jour.

ART. 9. — Un Comité central est chargé de l'Administration de l'Association. Il est composé :

1° Du représentant des professeurs de mathématiques des Lycées au Conseil supérieur de l'Instruction publique et du représentant des professeurs de sciences des Collèges, lorsqu'il est mathématicien ;

2° De vingt membres élus pour quatre ans par l'Assemblée générale ordinaire et renouvelables chaque année par quart. Le sort

décidera des trois premiers quarts sortants. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles.

Les membres du Comité sont élus au scrutin de liste et à bulletin secret. Le vote est personnel ; le vote par correspondance est admis.

Le comité se réunit au moins trois fois par an. L'ordre du jour établi par le Bureau doit être communiqué huit jours avant la date de la réunion, sauf en cas d'urgence. En Comité, le vote est personnel ; le vote par procuration est admis.

ART. 10. — Le Comité Central élit, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, de deux Secrétaires et d'un Trésorier.

ART. 11. — Le Bureau représente l'Association dans toutes les démarches qu'il peut être utile de faire auprès de l'Administration universitaire ou des pouvoirs publics ; il peut s'adjoindre, à cet effet, d'autres membres de l'Association.

ART. 12. — Toute modification aux présents statuts ne pourra être votée que par une Assemblée générale.

II. Etat de l'Association

BUREAU

MM. GROS	<i>Président.</i>
BONIN	<i>Vice-Président.</i>
M ^{me} SALOMON	<i>Vice-Présidente.</i>
MM. SAINTE-LAGÜE ..	<i>Secrétaire.</i>
WEILL	<i>Secrétaire.</i>
SERRIER	<i>Trésorier.</i>

COMITÉ

MM. BIOCHE, Louis-le-Grand.	MM. LESGOURGUES, Henri IV.
BONIN, St-Germain-en-Laye.	MAROTTE, Charlemagne.
CHALORY, Carnot.	MELLECEUR, Vendôme.
COMMANAY, Compiègne.	NIFENECKER, La Flèche.
DEL COURT, Nantes.	SAINTE-LAGÜE, Besançon.
M ^{me} FICQUET, Molière.	M ^{me} SALOMON, Lamartine.
MM. GILLANT, Boulogne-s/-Mer.	M. SERRIER, Louis-le-Grand.
GRÉVY, St-Louis.	M ^{me} VIMEUX, St-Germain-en-Laye
GROS, Condorcet.	MM. VINET, Saintes.
HUARD, Henri IV.	WEILL, Rollin.
LEMAIRE, Arras.	

MEMBRE HONORAIRE

M. BLUTEL, Inspecteur général

MEMBRES¹

Académie d'Aix : 30 Membres

Correspondant : M. FONT, Marseille

- Aix (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Ajaccio (C. G.) : 1. — M. *Baud.* = (S. F.) : 0.
Antibes (C. G.) : 0.
Apt (C. G.) : 0.
Arles (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Avignon (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Barcelonnette (C. G.) : 0.
Bastia (L. G.) : 1. — M. *Malfreyt.* = (S. F.) : 0.
Calvi (C. G.) : 0.
Carpentras (C. G.) : 0.
Corte (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Digne (L. G.) : 3. — MM. Fabre, Mascaret, *Renaud.* = (C. F.) : 0.
Draguignan (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Grasse (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Luc (Le) (C. F.) : 0.
Manosque (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Marseille (L. G.) : 9. — MM. Cros, Desouches, *Font*, Gautié, Gille, Janis, Maroger, Martin, Rougier. = (L. F.) : 3. — Mlles Albert, Bastide, *Verdeilhan.*
Menton (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Monaco (L. G.) : 1. — M. *Allias.*
Nice (L. G.) : 7. — MM. *Bérard*, Cotton, Delbourg, Michel, Rebuffel, Tranchard, Vautherin. = (L. F.) : 0.
Orange (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Pertuis (C. G.) : 0.
Seyne (La) (C. G.) : 0.
Sisteron (C. G.) : 0.
Tarascon (C. G.) : 0.
Toulon (L. G.) : 5. — MM. *Claude*, Gavaille, Millot, Ozil, Turcan. = (S. F.) : 0.

Académie d'Alger : 16 Membres

Correspondant : M. SAUVAGE, Alger

- Alger (L. G.) : 8. — MM. Albou, Davidou, Dumarqué, Escande, Portulier, Puzin, Rouyer, *Sauvage.*
Blida (C. G.) : 0.
Bône (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Constantine (L. G.) : 1. — M. *Roddier.* = (C. F.) : 0.
Médéa (C. G.) : 1. — M. *Lecornu.*

¹ Les initiales L, C, S sont des abréviations de Lycée, Collège, Cours Secondaire ; les initiales G, F sont pour distinguer les établissements de garçons des établissements de jeunes filles.

Le nombre est celui des membres faisant partie de l'Association.

Les noms en *italiques* sont ceux des correspondants dans chaque établissement.

Mostaganem (C. G.) : 0.

Oran (L. G.) : 5. — MM. Béranger, Boulmier, Caron, Estève, Rouvière. =
(L. F.) : 1. — Mlle Chabauty.

Philippeville (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Sétif (C. G.) : 0.

Tlemcen (C. G.) : 0.

Académie de Besançon : 15 Membres

Correspondants : MM. LEVAXELAIRE, Besançon
SAINTÉ-LAGUE, Besançon

Arbois (C. G.) : 0.

Baume-les-Dames (C. G.) : 0.

Belfort (L. G.) : 1. — M. Weill. = (C. F.) : 0.

Besançon (L. G.) : 3. — MM. Levaxelaire, Sainte-Laguë, Valiron. = (L. F.) : 0.

Dôle (C. G.) : 2. — MM. Cadenat, Guillemain. = (S. F.) : 1. — Mlle Saugère.

Gray (C. G.) : 1. — M. Deckherr.

Lons-le-Saunier (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.

Lure (C. G.) : 0.

Luxeuil (C. G.) : 0.

Montbéliard (C. G.) : 3. — MM. André, Fournier, Bessy. = (S. F.) : 1.
Mlle Mettey.

Poligny (C. G.) : 0.

Pontarlier (C. G.) : 0.

Saint-Claude (C. G.) : 0.

Salins (C. G.) : 0.

Vesoul (L. G.) : 3. — MM. Chaudey, Lamotte, Parrod. = (S. F.) : 0.

Académie de Bordeaux : 24 Membres

Correspondants : M. GOSSE, Bordeaux.
Mme BAUDEUF, Bordeaux.

Agen (L. G.) : 5. — MM. Cailler, Got, Fresquet, Lafore, Méric. = (L. F.) : 0.

Bayonne (L. G.) : 3. — MM. Clément, Monnier, Pourrillon.

Bergerac (C. G.) : 0.

Blaye (C. G.) : 0.

Bordeaux (L. G.) : 11. — MM. Barès, Boudart, Broca, Dorlet, Gosse, Lequintrec,
Pecquery, Rebeix, Roig, Roubau, Sanson. = (L. F.) : 3. — Mme Baudauf,
Mlles Darbon, Debat.

Dax (S. F.) : 0.

Marmande (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Mont-de-Marsan (L. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Pau (L. G.) : 1. — M. Fabre. = (S. F.) : 0.

Périgueux (L. G.) : 1. — M. Faure. = (C. F.) : 0.

La Réole (C. G.) : 0.

Sarlat (C. G.) : 0.

Villeneuve-sur-Lot (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Académie de Caen : 29 Membres

Correspondant : M. HENNEQUIN, Caen.

- Alençon (L. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Argentan (C. G.) : 0.
Avranches (C. G.) : 1. — M. Simon. = (C. F.) : 0.
Bayeux (C. G.) : 0.
Bernay (C. G.) : 0.
Caen (L. G.) : 5. — MM. Bréville, Gaffre, Hennequin, Ranson, Violette. = (C. F.) : 0.
Cherbourg (L. G.) : 1. — M. Roptin. = (C. F.) : 0.
Condé-sur-Noireau (C. G.) : 0.
Coutances (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Dieppe (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Domfront (C. G.) : 0.
Eu (C. G.) : 0.
Evreux (L. G.) : 2. — MM. Davy, Janet. = (C. F.) : 0.
Falaise (C. G.) : 0.
Fécamp (C. F.) : 0.
Flers (C. G.) : 0.
Honfleur (C. G.) : 0.
La Flèche (L. G.) : 6. — MM. Anzemberger, Coissard, Franceschini, Nifenecker, Paillard, Taratte.
Le Havre (L. G.) : 2. — MM. Bresse, Rebière. = (L. F.) : 0.
Le Mans (L. G.) : 3. — MM. Klein, Rivard, Rouil. = (L. F.) : 1. — Mlle Mehl.
Lisieux (C. G.) : 1. — M. Lehodey. = (S. F.) : 0.
Pont-l'Evêque (C. G.) : 0.
Rouen (L. G.) : 5. — MM. Angelloz-Pessey, Delens, Huray, Lelievre, Roquemont. = (L. F.) : 1. — Mlle Souway.
Sablé (C. G.) : 0.
Saint-Lô (C. G.) : 0.
Sées (C. G.) : 0.
Silly-le-Guillaume (C. G.) : 0.
Valogne (C. G.) : 0.
Verneuil (C. G.) : 1. — M. Jungné.
Vire (C. G.) : 0.

Académie de Chambéry : 5 Membres

Correspondant : M. RAYMOND, Chambéry.

- Annecy (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Bonneville (C. G.) : 0.
Chambéry (L. G.) : 3. — MM. Antoine, Raymond, Rivoire. = (L. F.) : 1. — Mlle Ullmann.
Thonon (C. G.) : 1. — M. Garzin

Académie de Clermont-Ferrand : 15 Membres

Correspondant : M. MITAULT, Moulins.

Ambert (C. G.) : 0.
Aubusson (C. G.) : 0.
Aurillac (L. G.) : 2. — MM. *Horel*, Malroux. = (C. F.) : 0.
Brioude (C. G.) : 1. — M. *Chavade*.
Brive (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Clermont-Ferrand (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Cusset (C. G.) : 0.
Guéret (L. G.) : 0. = (L. F.) : 1. — Mlle *Dottain*.
Issoire (C. G.) : 1. — M. *Basselín*.
Le Puy (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Mauriac (C. G.) : 0.
Montluçon (L. G.) : 4. — MM. *Carron*, *Catella*, Chambonnet, Pradon.
Moulins (L. G.) : 3. — MM. *Girard*, *Marcoz*, *Mitault*. = (L. F.) : 0.
Riom (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Saint-Flour (C. G.) : 0.
Thiers (C. G.) : 2. — MM. *Darteyre*, Langlais
Treignac (C. G.) : 1. — M. *Faugeron*.
Tulle (L. G.) : 0.

Académie de Dijon : 19 Membres

Correspondant : M. PRADEL, Dijon.

Auxerre (C. G.) : 1. — M. *Raby*. = (L. F.) : 1. — Mlle *de Curel*.
Auxonne (C. G.) : 1. — M. *Médy*.
Avallon (C. G.) : 0.
Bar-sur-Aube (C. G.) : 0.
Beaune (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Chatillon-sur-Seine (C. G.) : 0.
Chaumont (L. G.) : 3. — MM. *Bertrand*, *Brachet*, *Collet*.
Clamecy (C. G.) : 0.
Cosne (C. G.) : 0.
Dijon (L. G.) : 8. — MM. *Brigodiot*, *Collardeau*, *Laurent*, *Lebel*, *Pradel*, *Regnier*,
Rousseau, *Russet*. = (L. F.) : 1. — Mlle *Cartan*.
Joigny (C. G.) : 0.
Langres (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Nevers (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Saulieu (C. G.) : 0.
Semur (C. G.) : 0.
Sens (L. G.) : 1. — M. *Callier*. = (S. F.) : 0.
Tonnerre (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Troyes (L. G.) : 3. — MM. *Garnon*, *Lhermitte*, *Magron*. = (C. F.) : 0.
Wassy (C. G.) : 0.

Académie de Grenoble : 10 Membres

Correspondant : M. MATHIEU, Grenoble.

- Bourgoin (C. G.) : 0.
Briançon (C. G.) : 0.
Embrun (C. G.) : 0.
Gap (L. G.) : 1. — M. Bayle.
Grenoble (L. G.) : 5. — MM. Fauvernier, Grumel, Lefrançois, Mathieu, Rival. = (L. F.) : 0.
La Mure (C. G.) : 0.
Montélimar (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Nyons (C. G.) : 0.
Privas (C. G.) : 0.
Romans (C. G.) : 0.
Saint-Marcellin (C. G.) : 0.
Tournon (L. G.) : 0.
Valence (L. G.) : 3. — MM. Briolat, Fleuchot, Melmoux, = (C. F.) : 1. — Mlle Sédaillan.
Vienne (C. G.) : 0.

Académie de Lille : 49 Membres

Correspondant : M. BLUM, Douai.

- Abbeville (C. G.) : 1 — M. Lehnebach. = (C. F.) : 0.
Amiens (L. G.) : 3. — MM. Muxart, Obriot, Ponchon. = (L. F.) : 1. — Mlle Duchaussoy.
Armentières (C. G.) : 1. — M. Duploux. = (C. F.) : 0.
Arras (C. G.) : 4. — MM. Bouchel, Desjardins, Dewailly, Lemaire. = (C. F.) : 0.
Avesnes (C. G.) : 1. — M. Decoulx.
Béthune (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Boulogne-sur-Mer (C. G.) : 2. — MM. Gillant, Parisot. = (C. F.) : 0.
Calais (C. G.) : 2. — MM. Leroy, Pezè. = (C. F.) : 0.
Cambrai (C. G.) : 2. — MM. Lagache, Rollin. = (C. F.) : 0.
Cassel (C. G.) : 0.
Charleville (L. G.) : 1. — M. Dantrelle. = (L. F.) : 0.
Chateau-Thierry (C. G.) : 1. — M. Parent.
Condé-sur-Escaut (C. G.) : 0.
Douai (L. G.) : 4. — MM. Blum, Douchez, Gaudron, Ouyvet. = (C. F.) : 0.
Dunkerque (C. G.) : 3. — MM. Faïore, Pallut, Schmidt.
La Fère (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Laon (L. G.) : 1. — M. Grossetête. = (C. F.) : 0.
Le Cateau (C. G.) : 0.
Le Quesnoy (C. G.) : 0.
Lille (L. G.) : 5. — MM. Caignon, Chatry, Cordonnier, Deroide, Huriez. = (L. F.) : 3. — Mlle Matton, Mmes Mossé, Vacher.
Maubeuge (C. G.) : 1. — M. Louchez.
Péronne (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Rethel (S. F.) : 0.
Roubaix (C. F.) : 0.
Saint-Amand-les-Eaux (C. G.) : 0.
Saint-Quentin (L. G.) : 1. — M. *Navel*. = (L. F.) : 1. — Mlle *Grosjean*.
Saint-Omer (L. G.) : 2. — MM. *Dubreuille*, *Mariage*.
Sedan (C. G.) : 3. — MM. *Collin*, *Hanslein*, *Riquoir*. = (C. F.) : 1. —
Mlle *Briez*.
Soissons (C. G.) : 0. = (S. F.) : 1. — Mlle *Xamheu*.
Tourcoing (L. G.) : 1. — M. *Vauthier*. = (C. F.) : 0.
Valenciennes (L. G.) : 3. — MM. *Carette*, *Cassin*, *Trouillé*. = (C. F.) : 0.

Académie de Lyon : 12 Membres

Correspondant : M. *PLUCHERY*, Lyon.

Autun (C. G.) : 0.
Bourg (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Châlon-sur-Saône (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Louhans (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Lyon (L. G.) : 8. — MM. *Boudènes*, *Charruit*, *Garin*, *Grémillot*, *Guillet*, *Mathieu*,
Pluchery, *Wernert*. = (L. F.) : 0.
Mâcon (L. G.) : = (L. F.) : 0.
Nantua (C. G.) : 0.
Pont-de-Vaux (C. G.) : 0.
Roanne (L. G.) : 1. — M. *Dorlet*. = (L. F.) : 0.
Saint-Etienne (L. G.) : 1. — M. *Wotting*. = (L. F.) : 0.
Villefranche-sur-Saône (C. G.) : 2. — MM. *Givry*, *Longeot*.

Académie de Montpellier : 11 Membres

Correspondant : M. *MILHAUD*, Nîmes.

Agde (C. G.) : 0.
Alais (L. G.) : 2. — MM. *Carrière*, *Lancelot*. = (C. F.) : 0.
Bédarieux (C. G.) : 0.
Béziers (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Carcassonne (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Cette (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Clermont-l'Hérault (C. G.) : 0.
Lodève (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Lunel (C. G.) : 0.
Mende (C. G.) : 1. — M. *Ambert*.
Montpellier (L. G.) : 0. = (L. F.) : 0.
Narbonne (C. G.) : 1. — M. *Calvet*.
Nîmes (L. G.) : 6. — MM. *Albouy*, *Caussé*, *Comte*, *Milhaud*, *Paut*, *Perrier*. =
(L. F.) : 0.
Perpignan (C. G.) : 1. — M. *Mengel*. = (C. F.) : 0.
Pézenas (C. G.) : 0.
Uzès (C. G.) : 0.

Académie de Nancy : 27 Membres

Section $\left\{ \begin{array}{l} \text{Président : M. DEFOUG, Toul.} \\ \text{Secrétaire : M. ILLOVICI, Nancy.} \\ \text{Trésorier : M. THIÉBAUT, Nancy.} \end{array} \right.$

Bar-le-Duc (L. G.) : 4. — MM. Fauvernier, Oudot, Prévot, Vacon.
Bruyères (C. G.) : 1. — M. Bédon.
Commercy (C. G.) : 0.
Epinal (C. G.) : 2. — MM. François, Garret. = (C. F.) : 0.
Etain (C. G.) : 0.
Longwy (C. G.) : 0.
Lunéville (C. G.) : 0.
Mirecourt (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Nancy (L. G.) : 11. — MM. Bluzot, Bondieu, Chanzy, Illovici, Lambert, de La-
pierre, Moreaux, Rech, Richard, Thibaut, Thiébaud. = (L. F.) : 0.
Neufchâteau (C. G.) : 2. — MM. Caquelin, Lhuillier. = (C. F.) : 1. — Mme
Thiébaud.
Pont-à-Mousson (C. G.) : 2. — MM. Clément, Galand.
Remiremont (C. G.) : 1. — M. Vénard. = (C. F.) : 0.
Saint-Dié (C. G.) : 1. — M. Narré. = (C. F.) : 0.
Saint-Mihiel (C. G.) : 0.
Toul (C. G.) : 2. — MM. Defoug, Petitjean. = (C. F.) : 0.
Verdun-sur-Meuse (C. G.) : 0 : = (C. F.) : 0.

Académie de Paris

Correspondants : MM. SERRIER, Louis-le-Grand.
WEILL, Rollin.
Mme SALOMON, Lamartine.

Paris-Paris : 102 Membres

Buffon (L. G.) : 6. — MM. Ballue, Boudet, Charvet, Marijon, Turmel, Vieillefond.
Carnot (L. G.) : 7. — MM. Blutel, Chalory, Foulon, Izay, Léry, d'Olivéda, Vin-
tégoux.
Charlemagne (L. G.) : 6. — MM. Cahen, Commissaire, Delarue, Giraud, Laley,
Marotte.
Condorcet (L. G.) : 9. — MM. Arnould, Boutillier, Bricchet, Ducatel, Goulin,
Gros, Lemaire, Périer, Picardmorot.
Cours secondaires de jeunes filles : 11^e, 15^e, 20^e : 0.
Fénelon (L. F.) : 1. — Mlle Cotton.
Henri IV (L. G.) : 8. — MM. Aubert, Casabonne, Collin, Dufour, Guitton, Huard,
Lesgourgues, Thybaut.
Janson-de-Sailly (L. G.) : 7. — MM. Dubesset, Dumont, Gautheron, Humbert,
Julien, Lhebrard, Vacquant.
Lakanal (L. G.) : 3. — MM. Jacquet, Lebrun, Mouthon.
Lamartine (L. F.) : 1. — Mme Salomon.
Louis-le-Grand (L. G.) : 9. — MM. Baudoin, Bioche, Combet, Humbert, Kera-
val, Lecomte, Riemann, Serrier, Vosgien.

Michelet (L. G.) : 3. — MM. *Leau*, Martinand, Verrier.
Molière (L. F.) : 2. — Mlle Dreuilhe, Mme *Fiequet*.
Montaigne (L. G.) : 1. — M. *Houpin*.
Normale Supérieure : 1. — M. *Gevey*.
Racine (L. F.) : 0.
Rollin (C. G.) : 7. — MM. *Cahen*, Dupont, Eisenmenger, Mineur, Pouthier, Tresse, *Weill*.
Saint-Louis (L. G.) : 18. — MM. *Almeras*, Balazo, Barbarin, Baudot, Bocquet, Bourgonnier, Corot, Durand, *Grévy*, Lapointe, Le Roy, Lévy, Mérieux, Meyer, Michel, Pagès, Roubaudi, Spinnler.
Versailles (L. G.) : 6. — MM. *Aubry*, Chollet, Halphen, Lefranc, Rigollet, Shlessor. = (L. F.) : 1. — Mlle *Thouvenin*.
Victor-Hugo (L. F.) : 1. — Mlle *Amieux*.
Victor-Duruy (L. F.) : 1. — Mlle *Picot*.
Voltaire (L. G.) : 4. — MM. *Boncenne*, Le Diouron, Loye, Tourrès.

Paris-Province : 29 Membres

Beauvais (L. G.) : 1. — M. *Mercier*. = (C. F.) : 0.
Blois (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Bourges (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Châlons-sur-Marne (C. G.) : 3. — MM. *Chrétien*, Priom, *Rotté*. = (S. F.) : 0.
Chartres (L. G.) : 3. — MM. *Cambefort*, Dottain, Perfetti. = (C. F.) : 0.
Châteaudun (S. F.) : 0.
Clermont-de-l'Oise (C. G.) : 0.
Compiègne (C. G.) : 2. — MM. *Commanay*, Lecomte.
Coulommiers (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Dreux (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Epernay (C. G.) : 1. — M. *Vazou*. = (C. F.) : 0.
Etampes (C. G.) : 0.
Fontainebleau (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Meaux (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Melun (C. G.) : 1. — M. *Budelot*.
Montargis (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Nogent-le-Rotrou (C. G.) : 0.
Noyon (C. G.) : 0.
Orléans (L. G.) : 3. — MM. *Fournery*, Malnoy, *Papelier*. = (L. F.) : 1. — Mlle *Demassieux*.
Pontoise (C. G.) : 0. = (S. F.) : 1. — Mme *Lévy-Lehmann*.
Provins (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Reims (L. G.) : 5. — MM. *Brion*, Finot, Fossier, *Rossignol*, Thiry. = (L. F.) : 1. — Mlle *Mignon*.
Romorantin (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Saint-Amand (C. G.) : 0.
Saint-Germain-en-Laye (C. G.) : 3. — MM. *Bonin*, Brunet, Meunier. = (C. F.) : 2. — Mmes *Jeangirard*, *Vimeux*.
Sainte-Menehould (C. G.) : 0.
Sancerre (C. G.) : 0.

Sézanne (C. G.) : 0.

Vendôme (L. G.) : 1. — M. *Melleceur*. = (C. F.) : 0.

Vitry-le-François (C. G.) : 1. — M. *Guilbert*. = (C. F.) : 0.

Académie de Poitiers : 23 Membres

Correspondant : M. VINET, Saintes.

Angoulême (L. G.) : 3. — MM. *Daste*, Maupin, Villemin. = (C. F.) : 0.

Barbezieux (C. G.) : 0.

Chateauroux (L. G.) : 1. — M. *Richard*. = (C. F.) : 0.

Chatellerault (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Chinon (C. G.) : 0.

Cognac (C. G.) : 2. — MM. *Jousseau*, *Laforest*.

Confolens (C. G.) : 1. — M. *Cevadour*.

Eymoutiers (C. G.) : 0.

Fontenay-le-Comte (C. G.) : 0.

Issoudun (C. G.) : 0.

La Châtre (C. G.) : 2. — MM. *Dubost-Southon*, Nancelles. = (C. F.) : 0.

La Rochelle (L. G.) : 3. — MM. *Lacroix*, *Lesgourgues*, Poirier. = (C. F.) : 0.

La Roche-sur-Yon (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Le Blanc (C. G.) : 1. — M. *Reynaud*.

Limoges (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Loudun (C. G.) : 1. — M. *Bellot*.

Luçon (C. G.) : 0.

Melle (C. G.) : 0.

Niort (L. G.) : 1. — M. *Faure*. = (L. F.) : 0.

Parthenay (C. G.) : 0.

Poitiers (L. G.) : 3. — MM. *Dreyfus*, Laurence, Turrière. = (C. F.) : 0.

Rochefort (L. G.) : 2. — MM. *Bourragne*, Morère. = (C. F.) : 0.

Saintes (C. G.) : 1. — M. *Vinet*. = (C. F.) : 0.

Saint-Jean-d'Angély (C. G.) : 0.

Saint-Maixent (C. G.) : 0.

Saint-Yriex (C. G.) : 0.

Sayons (C. G.) : 0.

Tours (L. G.) : 2. — MM. *Danelle*, Divan. = (L. F.) : 0.

Académie de Rennes : 35 Membres

Correspondants : MM. ANDRIEU, Rennes.

DELCOURT, Nantes.

Angers (L. G.) : 3. — MM. *Blain*, Larget-Piet, Robert.

Beaufort (C. G.) : 0.

Brest (L. G.) : 2. — MM. *Artigou*, *Durupt*. = (L. F.) : 1. — Mlle *Sarché*.

Château-Gonthier (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Cholet (C. G.) : 1. — M. *Brodiez*. = (C. F.) : 0.

Dinan (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.

Fougères (C. G.) : 0.
Josselin (C. G.) : 0.
Lannion (C. G.) : 0.
Laval (L. G.) : 2. — MM. Berthier, *Dodier*. = (C. F.) : 0.
Lesneven (C. G.) : 0.
Lorient (L. G.) : 3. — MM. Favre, *Le Coz*, Ribaillet. = (C. F.) : 1. — Mlle
Divat.
Morlaix (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Nantes (L. G.) : 10. — MM. Bléneau, Bruneau, Caillet, Calvet, Dauvin, *Delcourt*,
Garde, *Le Gentil*, Ladet, Ménart = (L. F.) : 2. — Mlle *Fliess*, Mme Laurent.
Pontivy (L. G.) : 2. — MM. *Albert*, Métaillé.
Quimper (L. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Rennes (L. G.) : 5. — MM. *Andrieu*, Framboise, Gesnot, Martin, Vénard. =
(L. F.) : 0.
Saint-Brieuc (L. G.) : 2. — M. *Oger*, Tainguy. = (S. F.) : 0.
Saint-Nazaire (C. G.) : 0.
Saint-Pol-de-Léon (C. G.) : 0.
Saint-Servan (C. G.) : 1. — M. *Brünner*.
Saumur (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Vannes (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Vitré (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.

Académie de Toulouse : 26 Membres

Correspondant : M. LANASPÈZE, Toulouse.

Albi (L. G.) : 4. — MM. *Belaygues*, Bros, Mans, Marty. = (C. F.) : 1. — Mme
Marty.
Auch (L. G.) : 2. — MM. Baurens, *Meinrath*. = (C. F.) : 0.
Bagnères-de-Bigorre (C. G.) : 1. — M. *Séguélas-Roujette*. = (C. F.) : 0.
Cahors (L. G.) : 1. — M. *Ollier*. = (C. F.) : 0.
Castelsarrasin (C. G.) : 1. — M. *Pèdebucq*.
Castres (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Condom (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Figeac (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Foix (L. G.) : 0.
Gaillac (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Lectoure (C. G.) : 0.
Millau (C. G.) : 0. = (C. F.) : 0.
Moissac (C. G.) : 0.
Montauban (L. G.) : 1. — M. *Frizac*. = (L. F.) : 0.
Pamiers (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Revel (C. G.) : 0. = (S. F.) : 0.
Rodez (L. G.) : 2. — MM. *Amiel*, de Sarrau. = (S. F.) : 1. — Mlle *Fric*.
Saint-Gaudens (C. G.) : 0.
Saint-Girons (C. G.) : 0.
Tarbes (L. G.) : 1. — M. *Rieumajou*. = (C. F.) : 0.

Toulouse (L. G.) : 10. — MM. Albo, Boutevin, Chabou, Courriades, Fitte, Izarn, Labrousse ; Lanaspèze, Puig, Vignes. = (L. F.) : 1. — Mlle Detchebarne.
Vic-de-Bigorre (C. G.) : 0.
Villefranche-de-Rouergue (C. G.) : 0.

Nombre total des membres de l'Association : 477

Avis important. — MM. les Correspondants sont instamment priés de vouloir bien signaler au Secrétaire les erreurs qui ont pu se glisser dans la liste précédente.

III. Résultats obtenus par l'Association

Au début de sa troisième année, l'Association croit devoir rappeler aux professeurs de mathématiques de l'Enseignement secondaire les résultats qu'elle a déjà obtenus.

Dès sa première année, l'Association proposait des modifications aux programmes de mathématiques dans l'Enseignement secondaire des jeunes filles et un allègement du programme de mathématiques sur lequel les candidats au baccalauréat (2^e partie) étaient interrogés. A la session de juillet 1911, le Conseil supérieur de l'Instruction publique adoptait deux projets concernant ces programmes et réalisait ainsi la plupart des modifications proposées par l'Association. Ces projets ont été rendus exécutoires dès l'année 1911-1912.

A la session de janvier 1912, le Conseil supérieur adoptait de nouveaux programmes qui incorporaient le dessin géométrique au cours de mathématiques dans les classes du premier Cycle et qui spécifiaient que pour les classes du second Cycle, l'enseignement du dessin géométrique serait confié au professeur de mathématiques chaque fois que cela serait possible. Cette décision est conforme à un vœu plus général émis par l'Association des Professeurs de mathématiques.

Enfin à son Assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 1911, notre Association protesta contre les réductions d'horaires que l'administration projetait de faire subir à l'enseignement des mathématiques et qui auraient eu pour effet de dénaturer complètement le caractère scientifique des classes de Seconde et Première C et D. On sait qu'à sa session de juillet 1912, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a réduit dans une mesure assez modérée, le nombre d'heures consacrées aux mathématiques dans les classes des lycées et collèges. (Réduction de une demi-heure en seconde C et D ; pas de réduction en 1^{re} C et D).

IV. Réunion du Comité

(3 novembre 1912)

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de M. GROS.

Etaient présents : MM. BIOCHE, COMMANAY, Mme FICQUET, MM. GRÉVY, GROS, HUARD, LESGOURGUES, Mme SALOMON, M. SERRIER, Mme VIMEUX, M. WEILL.

Excusés : MM. BONIN, DELCOURT et SAINTE-LAGUE.

M. GROS rappelle que l'un des moyens employés par l'Association pour atteindre son double but (étude des questions pédagogiques et professionnelles relatives à l'enseignement des mathématiques, défense des intérêts spéciaux des professeurs de mathématiques), est la publication de son *Bulletin* et que les membres de l'Association doivent s'efforcer d'en faire un organe complet, intéressant, vivant.

Il propose de publier dans le premier numéro de la troisième année, comme au début des deux premières années, les statuts de l'Association, la composition du Comité et la liste de tous les membres de l'Association. Cette liste ne serait plus établie dans l'ordre alphabétique qui est incommode, mais par Académie et dans chaque Académie, par établissement. Tous les établissements y figureraient. A titre de propagande, ce premier numéro serait envoyé dans tous les établissements qui ne comptent pas encore d'adhérents.

Ces propositions sont adoptées.

M. GROS prie M. Bioche de vouloir bien, par la voie du *Bulletin*, tenir les membres de l'Association au courant des études faites par les Congrès internationaux des professeurs de mathématiques.

M. BIOCHE accepte et informe le Comité qu'il a fait envoyer au bureau de l'Association les rapports publiés par la Section française de la Commission internationale de l'Enseignement mathématique.

M. GROS remercie M. Bioche de son aimable attention.

M. GROS propose de signaler dans le *Bulletin* les innovations qu'on tente d'introduire dans l'enseignement des mathématiques. Il propose d'insérer dans le prochain numéro une note relative à la représentation des figures de l'espace par deux figures planes de couleurs complémentaires pouvant donner l'impression du relief et une note relative à l'emploi du cinématographe dans l'enseignement des mathématiques. Ces propositions sont adoptées.

Après un exposé de M. GROS, le Comité charge le Bureau de l'Association d'étudier les modifications qu'il serait utile d'apporter au service hebdomadaire de certaines catégories de professeurs de mathématiques dont le maximum d'heures de service est trop élevé. Il décide aussi que l'on fera connaître aux membres de l'Association, par une note publiée dans la partie non officielle du *Bulletin*, le désir des professeurs de dessin qui voudraient voir créer au baccalauréat une épreuve facultative de dessin d'ornement.

Sur une observation de M. SERRIER, trésorier, le Comité décide que les quelques membres de l'Association qui n'ont encore versé aucune cotisation seront rayés.

M. GROS rappelle que le dernier numéro du *Bulletin* contenait l'arrêté du 4 mai 1912 allégeant les programmes de mathématiques dans les lycées et collèges de garçons. Certains professeurs pensent qu'il y a contradiction entre le fait que l'arrêté n'aura son effet qu'à partir du 1^{er} octobre 1913, et que, cependant, il recevra son application au baccalauréat dès la session de juillet 1913. M. GROS croit que l'allègement des programmes est lié à la diminution de l'horaire dans certaines classes ; par suite, les programmes et les horaires actuels sont obligatoires, en 1912-1913, dans toutes les classes, y compris la 1^{re} C. D. L'examen du baccalauréat en juillet et octobre 1913 porte bien sur l'ancien programme dans lequel on efface les matières qui ont été supprimées ; par mesure transitoire, pour ces deux sessions seulement, le programme du baccalauréat n'est pas identique au programme de la classe de Première.

Enfin M. GROS demande au Comité de penser dès maintenant à la fixation de la date de l'Assemblée générale ordinaire de 1913 ; il propose la date du jeudi qui suit le jour de Pâques, à huit heures du soir. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

V. Communications

I. Avis

I. — Les numéros du *Bulletin* seront remis aux membres de l'Association par le Correspondant de chaque établissement. A titre de propagande, le présent numéro est adressé aux professeurs de mathématiques, dans tous les établissements de l'enseignement secondaire ne comptant encore aucun adhérent.

Le Comité fait appel au dévouement et à la solidarité de tous les professeurs des Lycées, Collèges et Cours secondaires pour faire de notre Association l'une des plus prospères de l'enseignement secondaire. Les adhésions peuvent être remises à un Correspondant ou envoyées à un membre du Bureau.

II. — Le Trésorier prie instamment les membres de l'Association qui n'ont pas encore payé leur cotisation de l'année précédente de vouloir bien le faire le plus tôt possible. Tout membre, en retard de deux cotisations, sera considéré comme démissionnaire.

Le Trésorier rappelle que la cotisation annuelle est de deux francs et qu'elle doit être versée au mois d'octobre de chaque année.

Prière de faire les envois à M. SERRIER, 21, rue Taine, Paris XII^e, par bon de poste ou mandat-carte exclusivement.

II. Questions à l'étude

Le Comité a mis à l'étude pour l'année 1912-1913 les questions suivantes :

1° *N'y aurait-il pas intérêt à unifier les définitions et les notations mathématiques et dans quelle mesure ?*

M. HUARD, rapporteur provisoire, 4, rue de Lille, Paris VI^e, a déjà reçu quelques réponses. Il fait un pressant appel aux membres de l'Association qui veulent participer à cette étude. Les communications devront être suivies de la liste des définitions et notations proposées.

2° *Etude des moyens propres à rendre les questions posées aux divers baccalauréats de difficulté moins inégale.*

M. BROCHE, rapporteur provisoire.

3° Le programme de 4^e année dans l'enseignement secondaire des jeunes filles comprend sous le titre *géométrie*, des exercices sur le programme de 3^e année. Sans modifier l'horaire, le programme pourrait-il être rédigé : « *Exercices sur le programme d'Algèbre et de Géométrie de 3^e année* », le titre de *géométrie*, ne s'appliquant qu'à la suite du programme ? Envoyer les réponses à Mme FICQUET.

Les membres de l'Association qui désirent faire mettre à l'étude certaines questions pour l'Assemblée générale de Pâques sont priés d'en informer le Bureau le plus tôt possible.

VI. Nominations et Mutations

(1^{er} Mai — 15 Octobre 1912)

La première colonne donne le numéro du *Bulletin Administratif de l'Instruction Publique* contenant la nomination ou la mutation. Les colonnes suivantes contiennent le nom du professeur et l'indication de la mutation. Dans la dernière colonne, "Nomination" indique que le professeur ne faisait pas antérieurement partie du cadre dans lequel il a été appelé.

Les initiales L, C, S, sont des abréviations de Lycée, Collège, Cours Secondaire.

Les noms des membres de l'Association sont en italiques.

Numéro	Nom du professeur	De.....	A.....	Observations
2026	MM. Israël Noiron		Roanne (L) Mortain (C)	Nomination id.
2030	Mlle Besse		Dreux (C)	id.

Numéro	Nom du professeur	De.....	A.....	Observations
2035	MM. <i>Julien</i>	Charlemagne (L)	Janson-de-Sailly (L)	
	<i>Baudoin</i>	Voltaire (L)	Louis-le-Grand (L)	
	<i>Le Diouron</i>	Nantes (L)	Voltaire (L)	
	<i>Ponchon</i>	Lorient (L)	Amiens (L)	
	<i>Gateaux</i>		Bar-le-Duc (L)	Nomination
	<i>Sainte-Laguë</i>	Douai (L)	Besançon (L)	
	<i>Ouivet</i>		Douai (L)	Nomination
	<i>Janis</i>	Niort (L)	Marseille (L)	
	<i>Gaillard</i>	Constantine (L)	Niort (L)	
	<i>Bruneau</i>	Laval (L)	Nantes (L)	
	<i>Dodier</i>	Pontivy (L)	Laval (L)	
	<i>Guadet</i>	Evreux (L)	Pontivy (L)	
	<i>Defourneaux</i>	Beauvais (L)	Evreux (L)	
	<i>Chattelun</i>	Bourg (L)	Beauvais (L)	
	<i>Berthier</i>	Laval (L)	Bourg (L)	
	<i>Cerf</i>		Oran (L)	Nomination
	<i>Faure</i>	Aurillac (L)	Périgueux (L)	
	<i>Amiel</i>	Libourne (C)	Rodez (L)	
	<i>Trébillon</i>		Rouen-Elbeuf (L)	Nomination
	<i>Wotlling</i>	Douai (L)	Saint-Etienne (L)	
	<i>Douchez</i>		Douai (L)	Nomination
	<i>Dedron</i>		Tours (L)	id.
	<i>Magron</i>	Lille (L)	Troyes (L)	
	<i>Gonthiez</i>		Lille (L)	Nomination
2037	<i>Gouron</i>	Tarbes (L)	Rochefort (L)	
	<i>Rieumajou</i>	Bastia (L)	Tarbes (L)	
	<i>Escudier</i>	Vire (C)	Dreux (C)	
	<i>Besson</i>	Dreux (C)	Vire (C)	
	M ^{lle} <i>Sauron</i>	Chartres (C)	Victor-Duruy (L)	
	<i>Louis</i>	Brest (L)	id.	
	<i>Picol</i>	Nancy (L)	id.	
2038	MM. <i>Berthier</i>	Bourg (L)	Laval (L)	
	<i>Roddier</i>	Bastia (L)	Constantine (L)	
	M ^{me} <i>Pariselle</i>		Brest (L)	Nomination
	M ^{lle} <i>Fontaine</i>	Reims (L)	Nancy (L)	
	M ^{me} <i>Cepède</i>	Boulogne-s-Mer (C)	Chartres (C)	
	M ^{lles} <i>Delfolie</i>	Besançon (L)	Nancy (L)	
	<i>Carrier</i>		Besançon (L)	Nomination
	<i>Bretault</i>	Nancy (L)	Saint-Quentin (L)	
	M ^{me} <i>David</i>		Nice (L)	Nomination
	M ^{lles} <i>Debat</i>	Poitiers (C)	Bordeaux (L)	
	<i>Litzelmann</i>	Limoges (C)	Poitiers (C)	
	<i>Tallon</i>	Douai (C)	Limoges (C)	

Numéro	Nom du professeur	De.....	A.....	Observations
2035	MM. <i>Julien</i>	Charlemagne (L)	Janson-de-Sailly (L)	
	<i>Baudoin</i>	Voltaire (L)	Louis-le-Grand (L)	
	<i>Le Diouron</i>	Nantes (L)	Voltaire (L)	
	<i>Ponchon</i>	Lorient (L)	Amiens (L)	
	<i>Gateaux</i>		Bar-le-Duc (L)	Nomination
	<i>Sainte-Laguë</i>	Douai (L)	Besançon (L)	
	<i>Ouivet</i>		Douai (L)	Nomination
	<i>Janis</i>	Niort (L)	Marseille (L)	
	<i>Gaillard</i>	Constantine (L)	Niort (L)	
	<i>Bruneau</i>	Laval (L)	Nantes (L)	
	<i>Dodier</i>	Pontivy (L)	Laval (L)	
	<i>Guadet</i>	Evreux (L)	Pontivy (L)	
	<i>Defourneaux</i>	Beauvais (L)	Evreux (L)	
	<i>Chattelun</i>	Bourg (L)	Beauvais (L)	
	<i>Berthier</i>	Laval (L)	Bourg (L)	
	<i>Cerf</i>		Oran (L)	Nomination
	<i>Faure</i>	Aurillac (L)	Périgueux (L)	
	<i>Amiel</i>	Libourne (C)	Rodez (L)	
	<i>Trébillon</i>		Rouen-Elbeuf (L)	Nomination
	<i>Wotlling</i>	Douai (L)	Saint-Etienne (L)	
	<i>Douchez</i>		Douai (L)	Nomination
	<i>Dedron</i>		Tours (L)	id.
	<i>Magron</i>	Lille (L)	Troyes (L)	
	<i>Gonthiez</i>		Lille (L)	Nomination
2037	<i>Gouron</i>	Tarbes (L)	Rochefort (L)	
	<i>Rieumajou</i>	Bastia (L)	Tarbes (L)	
	<i>Escudier</i>	Vire (C)	Dreux (C)	
	<i>Besson</i>	Dreux (C)	Vire (C)	
	M ^{lle} <i>Sauron</i>	Chartres (C)	Victor-Duruy (L)	
	<i>Louis</i>	Brest (L)	id.	
	<i>Picol</i>	Nancy (L)	id.	
2038	MM. <i>Berthier</i>	Bourg (L)	Laval (L)	
	<i>Roddier</i>	Bastia (L)	Constantine (L)	
	M ^{me} <i>Pariselle</i>		Brest (L)	Nomination
	M ^{lle} <i>Fontaine</i>	Reims (L)	Nancy (L)	
	M ^{me} <i>Cepède</i>	Boulogne-s-Mer (C)	Chartres (C)	
	M ^{lles} <i>Delfolie</i>	Besançon (L)	Nancy (L)	
	<i>Carrier</i>		Besançon (L)	Nomination
	<i>Bretault</i>	Nancy (L)	Saint-Quentin (L)	
	M ^{me} <i>David</i>		Nice (L)	Nomination
	M ^{lles} <i>Debat</i>	Poitiers (C)	Bordeaux (L)	
	<i>Litzelmann</i>	Limoges (C)	Poitiers (C)	
	<i>Tallon</i>	Douai (C)	Limoges (C)	

Numéro	Nom du professeur	De.....	A.....	Observations
	M ^{lles} Foubert	Nice (L)	Morlaix (C)	
	Apolit	Troyes (C)	Figeac (C)	
	Millet	Douai (C)	Troyes (C)	
	Aubrun	Douai (C)	Boulogne-s-Mer (C)	
	Boulant	Béziers (C)	Douai (C)	
	Baudassé	Lodève (C)	Béziers (C)	
	Grain	Caen (C)	Bourges (C)	
	Combet		Montargis (C)	Nomination
	Lafourcade	Castres (C)	Perpignan (C)	
	Trognon		Montbéliard (S)	Nomination
	Bernard	Vendôme (C)	Romorantin (S)	
	M ^{mes} Tourneux	Douai (C)	Chatelleraut (S)	
	Hiel	Lisieux (S)	Cambrai (C)	
2039	MM. Seguelas-Roujette	Saint-Pol (C)	Bagnères-de-Bigorre (C)	
	Godard		Chateaudun (C)	
	Reynaud	Bar-le-Duc (L)	Le Blanc (C)	
	Schmidt		Chateaudun (C)	
	Carissan	Lesneven (C)	Sillé-le-Guillaume (C)	
	Marcellin	Soissons (C)	Lesneven (C)	
	Bianchi	Ambert (C)	Vienne (C)	
2040	Legras	Saint-Lô (C)	Soissons (C)	
	Follain		Saint-Lô (C)	Nomination
	M ^{me} Cépède	Chartres (C)	Boulogne-s-Mer	
2042	MM. Dubouis	Privas (C)	Aurillac (L)	
	Legrand		Bastia (L)	Nomination
	Poumier		id.	id.
	Tutenuit		id.	id.
	Israël	Roanne (L)	Bourg (L)	
	Lafosse		Chaumont (L)	Nomination
	Monpeurt		Constantine (L)	id.
	Ménard	Cherbourg (L)	Nantes (L)	
	Langlamet		Cherbourg (L)	Nomination
	Beste	Romorantin (C)	Cassel (C)	
	Bargues		Morlaix (C)	Nomination
	Martin		Sablé (C)	id.
2045	Baillon	Constantine (L)	Oran	
	Gaussot		Constantine (L)	Nomination
2046	M ^{lles} Faguel	La Roche-s-Yon (C)	Lisieux (S)	
	Gauché		La Roche-sur-Yon (C)	Nomination
	Barbier		Chartres (C)	id.

Numéro	Nom du professeur	De.....	A.....	Observations
	M ^{lles} Schulhof	Poitiers (C)	Besançon (L)	
	Labarre		Poitiers (C)	Nomination
	Villieras		Castres (C)	id.
	Mouren		Luc (C)	id.
	Portemer		Tonnerre (C)	id.
	Ecolan		Grasse (C)	id.
	Vassé		Toul (C)	id.
	Gosselin	Mirecourt (C)	Remiremont (S)	
	Deflandre		Douai (C)	Nomination
2047	MM. Martin		Vesoul (L)	id.
	Vigné	Bernay (C)	Nîmes (L)	
	M ^{lle} Dumont		Saint-Etienne (L)	Nomination
	M ^{me} Sarrelabout		Auch (C)	id.
	M ^{lle} Pontheil	Auch (C)	Lons-le-Saunier (L)	
	M ^{me} Desnuelle	Lons-le-Saunier (L)	Roanne (L)	
	M ^{lles} Lafourcade	Perpignan (C)	Cahors (C)	
	Vidil	Cahors (C)	Tournon (L)	
	Deflandre	Douai (C)	Arras (C)	
	Billy		Douai (C)	Nomination
	Dajean	Moulins (L)	Auxerre (L)	
	Emin	Aurillac (C)	Moulins (L)	
	Wième		Aurillac (C)	
2048	MM. Vacon	Epinal (C)	Bar-le-Duc (L)	
	Escudier	Dreux (C)	Meaux (C)	
	Roby		Dreux (C)	Nomination
	M ^{lle} Auber		Saumur (C)	

DEUXIÈME PARTIE

I. La Commission internationale de l'Enseignement Mathématique

Le 4^e Congrès international des mathématiciens, tenu à Rome en avril 1908, a voté sur l'initiative de M. le Professeur David Smith (de New-York) la résolution suivante : « Le Congrès, ayant reconnu l'importance d'un examen comparé des méthodes et des plans d'études de l'enseignement mathématique dans les écoles secondaires des différentes nations, confie à MM. F. KLEIN, GREENHILL et FEHR, le mandat de constituer une Commission internationale qui étudiera ces questions et présentera un rapport d'ensemble au prochain Congrès. »

Les trois membres désignés par le Congrès forment le bureau de

la Commission internationale, ou le *Comité Central*. Ce comité a provoqué, dans les différents pays représentés au Congrès de Rome, la constitution de sous-commissions nationales chargées de rédiger des rapports dont l'ensemble formera un exposé général de l'état de l'enseignement mathématique dans le monde entier.

Vu la difficulté de déterminer ce qu'on devait entendre par *enseignement secondaire*, par suite de la grande variété qu'on rencontre dans l'organisation de l'enseignement pour les différents pays, et vu l'intérêt qu'il pouvait y avoir à étendre l'enquête provoquée par M. le Professeur Smith à tous les ordres d'enseignement, le Comité Central a prié les sous-commissions d'étendre leur enquête à toutes les variétés d'enseignement mathématique ; c'est ainsi que la sous-commission française a publié cinq fascicules, contenant ensemble près de 700 pages et consacrées :

- 1° à l'enseignement primaire ;
- 2° à l'enseignement secondaire ;
- 3° à l'enseignement supérieur ;
- 4° à l'enseignement technique ;
- 5° à l'enseignement des jeunes filles.

L'organe officiel de la Commission internationale est la Revue *l'Enseignement mathématique* où on trouve l'énumération des rapports publiés — ils sont au nombre de près de 300 — des extraits ou des analyses de ces rapports et des comptes rendus des discussions qui ont eu lieu en diverses circonstances que je préciserai tout à l'heure. Je reviendrai, s'il y a lieu, sur certains détails, pour le moment je suis obligé de me borner à donner des indications générales.

Pour régulariser le travail le Comité Central s'est réuni à Cologne en septembre 1908, à Carlsruhe en avril 1909, à Bâle en décembre 1909, à Hahnenklee dans le Harz en juillet 1912. En outre, à l'occasion de l'exposition de Bruxelles, en août 1910, le Comité Central a provoqué dans cette ville une réunion des membres des sous-commissions nationales ; le compte rendu de cette réunion a paru dans *l'Enseignement mathématique* du 15 septembre 1910. Une autre réunion, tenue à Milan, en septembre 1911 (compte rendu dans *l'Ens. math.* du 15 novembre 1911) avait un programme précis, dont l'étude avait été préparée par deux sous-commissions internationales, dans chacune desquelles la France avait un représentant.

La sous-commission A (représentant français Ch. Bioche) s'occupait de la question de la *fusion* entre les différentes branches (utilisation des notions concrètes, ou des représentations graphiques en arithmétique ou en algèbre, mélange des questions de géométrie plane et de géométrie de l'espace, dessin géométrique dans l'enseignement de la géométrie, etc.) et la question de la *rigueur* ou du rôle de la *logique* et de l'*intuition* dans l'enseignement secondaire.

La sous-commission B (représentant français C. Bourlet) s'occupait de l'enseignement mathématique destiné aux étudiants en sciences physiques et naturelles.

Au congrès de Cambridge (avril 1912), la section spéciale de l'enseignement mathématique a entendu et discuté deux rapports, imprimés et distribués d'avance de façon à abrégier et faciliter les discussions ; l'un de M. D. Smith (New-York) sur l'intuition et l'expérience dans l'enseignement mathématique des écoles moyennes ; l'autre de M. C. Runge (Göttingue) sur la préparation mathématique des physiciens à l'Université.

Le Congrès a décidé de proroger les pouvoirs du Comité Central, jusqu'au prochain congrès qui doit avoir lieu à Stockholm en 1916 ; d'adjoindre au Comité Central M. le Professeur D. Smith et de proposer comme sujet spécial d'études et de discussions, la préparation mathématique des ingénieurs. Une réunion de délégués des diverses sous-commissions nationales, devra avoir lieu à Paris, aux vacances de Pâques de 1914. La sous-commission française se propose de publier un 6^e fascicule de rapports spécialement consacrés à cette question.

J'espère que ce rapide exposé permettra à nos collègues de se rendre compte de l'intérêt que leur présente l'œuvre entreprise à la suite du Congrès de Rome. Je tâcherai de donner ultérieurement dans ce *Bulletin* des détails relatifs aux diverses discussions que j'ai seulement signalées. Je crois devoir, dès aujourd'hui, faire une constatation. Il résulte de ce que j'ai entendu dire, tant à Milan qu'à Cambridge, à mes collègues étrangers, que ceux-ci se préoccupent fort de ce qui se fait chez nous, et qu'ils tiennent notre enseignement mathématique français en très haute estime. Je ne sais plus qui disait : « Quand je me considère, je me méprise ; quand je me compare je m'estime. » Nous savons critiquer nos méthodes ou nos programmes ; il est bon de constater qu'après tout, malgré les imperfections, que nous sommes les premiers à signaler, notre enseignement a une valeur bien reconnue, et que les étrangers cherchent encore chez nous les bonnes inspirations.

Ch. BIOCHE.

II. Emploi du Cinématographe dans l'enseignement des mathématiques

Le 21 octobre dernier, la maison *Pathé* présentait des applications du cinématographe à l'enseignement des mathématiques et priaient plusieurs Professeurs de mathématiques de l'Enseignement secondaire d'assister à cette séance. Le Secrétaire représentait l'Association. Les films étaient expliqués par leur auteur *Geh. Schulrat Münch*, de *Darmstadt*. Les figures, tracées en blanc sur noir, se déplaçaient et se déformaient suivant les besoins de l'exposé. Nous donnons un compte rendu un peu détaillé de la conférence de M. Münch afin de permettre aux membres de l'Association de se faire une opinion sur ces méthodes.

Usage du cinématographe pour les démonstrations. — On met en évidence les déplacements de certains éléments de la figure. L'exemple choisi est le théorème de Pythagore. Dans la démonstration classique, on montre d'abord l'égalité de deux triangles qui ont un sommet commun, puis l'équivalence d'un de ces triangles et d'un triangle obtenu en menant la diagonale d'un certain rectangle. La figure cinématographique montre le premier triangle tournant autour d'un de ses sommets et venant s'appliquer sur le second, pendant que les deux autres sommets décrivent des quarts de circonférence. Quand le triangle mobile a atteint sa seconde position il subit un moment d'arrêt, puis commence à se déformer, un sommet se déplaçant sur une parallèle au côté opposé jusqu'à ce qu'il coïncide avec la moitié du rectangle considéré, puis la figure est décrite en sens contraire.

La notion de fonction. — Pour exposer la notion de fonction à des débutants, M. Münch propose la figure suivante : On considère une circonférence fixe et les deux tangentes menées par un point mobile à cette circonférence. Le point mobile se déplace sur un axe passant par le centre de la circonférence. La figure cinématographique reste quelques instants invariable, les deux tangentes étant parallèles ; puis le point se met en mouvement, les deux tangentes forment un angle qui grandit, viennent se confondre, disparaissent quand le point mobile entre dans la circonférence, etc. Cette figure permet de montrer que l'angle des tangentes, la distance de la corde de contact au centre, etc., sont fonctions de la distance du centre de la circonférence au point mobile.

Les lieux géométriques. — M. Münch présente des films donnant le lieu des centres des circonférences passant par un point donné et tangentes à une circonférence fixe. On voit d'abord le point mobile tracer le lieu pendant que la circonférence variable se déforme, puis le décrire une seconde fois quand il est tracé. Les deux cas, (point intérieur à la circonférence fixe, point extérieur à la circonférence fixe) sont considérés. Dans le cas du point extérieur la déformation de la figure subit un temps d'arrêt quand le centre de la circonférence mobile est à l'infini, on voit la courbure de cette circonférence changer de sens au moment où son centre passe d'une branche de l'hyperbole sur l'autre. Le cas où la circonférence fixe devient une droite est également projeté.

Un autre film représente par des procédés analogues le lieu géométrique des centres des circonférences tangentes à deux circonférences données. M. Münch indique que l'on peut ainsi vérifier qu'il existe en général huit de ces circonférences tangentes à une troisième circonférence fixe et montrer la disposition de ces huit circonférences. Pour cela il tient à la main un disque qu'il applique sur l'écran pendant que le film se déroule et il compte parmi les circonférences qui passent celles qui sont tangentes à ce disque.

Une autre série de figures montre le lieu des centres de courbure de l'ellipse et les déformations du cercle osculateur pendant que son centre se déplace. Elle permet des remarques intéressantes sur les sens de circulation relatifs du point d'osculation et du point d'intersection du cercle et de l'ellipse, ainsi que sur le rapport des vitesses de ces deux points.

Cinématique. — Les applications du cinématographe à l'étude de la cinématique présentées à cette conférence sont relatives aux systèmes articulés.

Un premier film montre les déformations d'un quadrilatère articulé composé de deux manivelles et d'une bielle. Un point est invariablement lié à la bielle et décrit pendant le mouvement une courbe qui sur la figure présentée est du sixième ordre.

Un autre film montre la possibilité de faire décrire une même courbe par trois systèmes articulés analogues au précédent. On voit le point mobile relié invariablement à chacune des trois bielles et décrire sa trajectoire pendant que les trois systèmes se déforment simultanément.

Familles de courbes. — Une première série de figures fait défiler par déformation continue toutes les coniques circonscrites à un carré. Il y a un moment d'arrêt pour les coniques dégénérées. M. Münch indique qu'en tenant une règle appliquée sur l'écran, on peut vérifier qu'il y a deux coniques d'un faisceau ponctuel tangentes à une droite et qu'en fixant des repères sur l'écran on pourrait vérifier toutes sortes de propriétés de ces faisceaux.

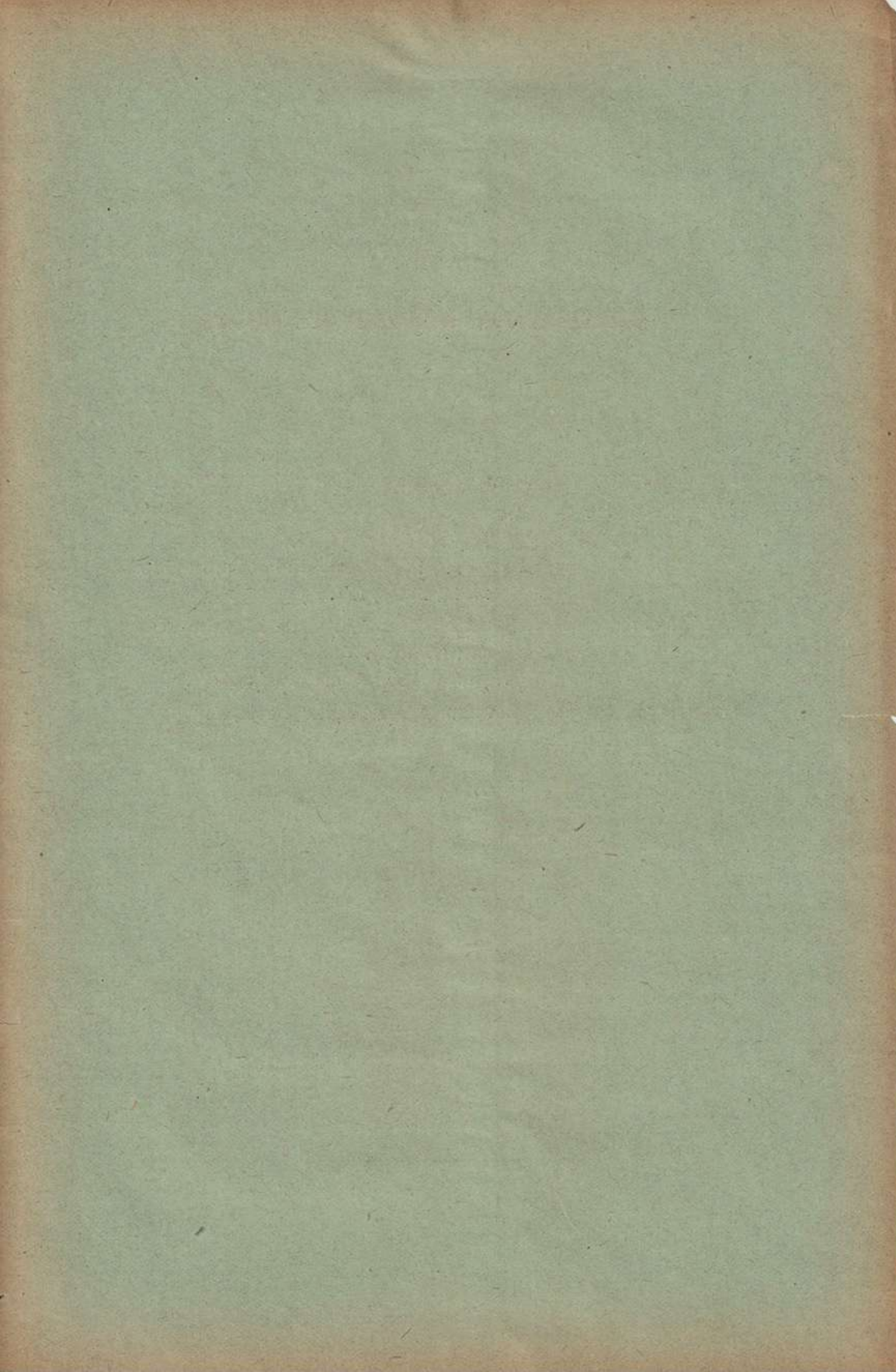
On voit de même le faisceau des cubiques passant par neuf points. Ces neuf points sont trois sommets d'un quadrillage. (Il y a toujours un moment d'arrêt pour les courbes qui se décomposent).

Enfin M. Münch fait passer tout une série de films qui ont pour objet de montrer les diverses familles de coniques soumises à quatre conditions. Le faisceau ponctuel des coniques circonscrites à un quadrilatère convexe avait été présenté ; il est comparé au faisceau des hyperboles équilatères passant par les sommets d'un triangle et son orthocentre. La déformation d'une conique tangente aux trois côtés d'un triangle et passant par un point intérieur à ce triangle permet des remarques intéressantes sur les sens de circulation des points de contact avec les côtés du triangle et leurs vitesses relatives. Divers faisceaux tangentiels sont également montrés ; tantôt les quatre droites données sont réelles, tantôt un couple de ces droites est formé de droites isotropes, etc., etc.

Toutes ces figures sont très bien réalisées et l'effet en est fort joli. Les lecteurs de ce *Bulletin* seront juges de l'intérêt pédagogique qu'elles peuvent présenter.

E. W.

Le Gérant : A. COUESLANT.



ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

- Président :* MM. GROS, 15, rue de l'Estrapade, Paris, V^e.
- Vice-Présidents :* BONIN, 28, rue Voltaire, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
M^{me} SALOMON, 183 bis, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, IX^e.
- Secrétaires :* MM. SAINTE-LAGÜE, 5, rue de Lorraine, Besançon (Doubs).
WEILL, 6, rue Leclerc, Paris, XIV^e.
- Trésorier :* SERRIER, 21, rue Taine, Paris, XII^e.
-